

Des qualités et des devoirs d'un instituteur public.

Numéro d'inventaire : 1999.04306.1

Auteur(s) : Pierre Vincent Chalvet

Type de document : livre

Éditeur : La Villette (Paris)

Imprimeur : La Villette, Paris

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1793

Description : Reliure d'époque basane fauve marbrée, dos lisse orné, pièce de titre en maroquin rouge, coupes filetées. 2 OUVRAGES SOUS LA MÊME RELIURE.

Mesures : hauteur : 194 mm ; largeur : 131 mm

Notes : Vente Lantz. Contient 2 p. d'adresse à la Convention Nationale, 14 p. de Discours préliminaire dont les intertitres sont Du succès de l'éducation, De l'enseignement de la langue française et L'étude de la morale doit remplacer la religion, et 5 p. de notes en fin de texte. Les qualités requises sont des " qualités du cœur " – la douceur et l'affabilité, la modestie, la patience – et des " qualités de l'esprit " - une conception exacte de la grammaire, de la morale civile, de l'histoire et des méthodes pour les enseigner -. Les devoirs sont l'impartialité, la loyauté, des mœurs propres à servir d'exemple aux élèves, un usage opportun des châtiments et des récompenses. S'appuyant sur les philosophes, et tout particulièrement sur Condillac, Chalvet, professeur d'histoire, a pour ambition de rédiger " un manuel qui guide dans leurs choix les citoyens qui seront chargés de composer les écoles publiques ".

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : École primaire élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 70